ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 132352

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la consommation de cocaïne en France. Depuis ces dix dernières années, la consommation de cocaïne a triplé dans notre pays, selon l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT). Aujourd'hui, un adulte sur 100 en consomme régulièrement. Cette drogue, autrefois réservée au milieu de la *jet-set*, se démocratise et se diffuse dans toutes les catégories socioprofessionnelles. Plus inquiétant encore, les consommateurs sont de plus en plus jeunes. La cause de cette recrudescence de la consommation de cocaïne est la baisse du prix au gramme qui a été divisé par 2,5 au cours des vingt dernières années. Le marché aux États-unis étant saturé, l'Europe est devenue une cible privilégiée. Or on méconnaît les dangers de cette addiction. Contrairement aux idées reçues, la consommation, même occasionnelle, a un effet très nocif sur notre organisme. Par exemple, la prise d'une ligne de cocaïne multiplie par 24 le risque d'infarctus du myocarde, selon le Dr Laurent Karila, psychiatre addictologue à l'hôpital Paul-Brousse de Villejuif. C'est pourquoi il souhaite que le Gouvernement s'attaque à ce problème que constitue la cocaïne et qu'il informe nos concitoyens sur ses dangers.

Données clés

Auteur : M. Jean-Christophe Lagarde
Circonscription : Seine-Saint-Denis (5e circonscription) - Nouveau Centre
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 132352
Rubrique : Drogue
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er mai 2012, page 3235
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)